

Pas pour distribution aux services de presse des États-Unis ni pour diffusion aux États-Unis.



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DIAGNOS ANNONCE L'AUGMENTATION DU MONTANT DU PLACEMENT PRIVÉ PAR INTERMÉDIAIRE D'UN COURTIER PRÉCÉDEMMENT ANNONCÉ À 3,65 MILLIONS DE DOLLARS, MENÉ PAR CENTURION ONE CAPITAL

Brossard, QC, 25 novembre 2025 – Diagnos inc. (« **DIAGNOS** » ou la « **Société** ») (TSXV : ADK et OTCQB : DGNOF) est heureux d'annoncer qu'elle a augmenté la taille de son placement privé courté, comme annoncé précédemment dans son communiqué de presse daté du 10 novembre 2025, en raison de la forte demande des investisseurs. Selon les modalités modifiées, la Société émettra jusqu'à 12 166 667 unités (« **Unités** ») de la Société à 0,30 \$ par unité (le « **Prix d'émission** ») pour un produit brut total allant jusqu'à environ 3 650 000 \$ (le « **Placement** »).

Chaque unité doit se composer d'une action ordinaire du capital de la société (chacun, une « **action** ») et d'un mandat d'achat d'actions ordinaires (chacun, un « **bon de souscription** »). Chaque mandat complet donne droit au détenteur d'acheter une action (une « **action de souscription** ») au prix de 0,40 \$ pour une période de dix-huit (18) mois suivant la date de clôture (telle que définie dans la présente). En lien avec le Placement, la Société a également accordé à l'Agent un avis exerçable à tout moment avant 2 jours ouvrables avant la dernière clôture du Placement afin d'augmenter la taille du Placement de 1 750 000 unités supplémentaires, pour un produit brut total pouvant atteindre environ 525 000 \$ supplémentaires.

Le Placement est dirigée par Centurion One Capital Corp. (l'« **Agent principal** ») en tant qu'agent principal et unique bookrunner.

Le produit brut du Placement sera utilisé pour les affaires réglementaires, le développement de produits, le développement des affaires et des fins corporatives générales.

Sous réserve du respect des lois applicables, les Unités émises dans le cadre du Placement seront offertes par placement privé dans chacune des provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec, aux États-Unis, conformément à une exemption aux exigences d'enregistrement de la United States Securities Act de 1933, telle que modifiée (la « **U.S. Securities Act** »), et dans des juridictions hors du Canada et des États-Unis, selon les convenances mutuelles entre la société et l'agent principal, à condition qu'il soit entendu qu'aucun dépôt de prospectus, enregistrement ou obligation comparable n'existe dans cette autre juridiction.

Le Placement devrait se conclure aux alentours du 3 décembre 2025 ou à une autre date convenue entre la société et l'agent principal (la « **date de clôture** ») et est soumise à certaines conditions, y compris, mais sans s'y limiter, la réception de toutes les approbations nécessaires, y compris l'approbation de la Bourse de croissance TSX (la « **Bourse** »). Les titres émis dans le cadre du Placement auront une période de restriction à la revente de quatre mois et un jour à compter de la date de clôture les lois en valeurs mobilières canadiennes applicables sur les titres.

Il est prévu que certains initiés de la Société et que l'Agent Principal puissent acquérir des parts dans le Placement pour des montants pouvant atteindre environ 50% du Placement. Toute participation d'initiés au Placement constituera une opération avec une personne apparentée, telle que définie à l'Instrument multilatéral 61-101 – *Mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières*. La Société s'attend à ce que cette participation soit exemptée des exigences formelles d'évaluation et d'approbation des actionnaires minoritaires de l'Instrument Multilatéral 61-101, puisque ni la juste valeur marchande des Unités souscrites par les initiés, ni la contrepartie payée par ces initiés pour les Unités, ne devraient dépasser 25% de la capitalisation boursière de la Société.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat de titres aux États-Unis. Les titres n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu de la U.S. Securities Act ni de toute loi sur les valeurs mobilières d'un État, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ni à des personnes américaines, sauf s'ils sont enregistrés en vertu de la U.S. Securities Act et des lois sur les valeurs mobilières applicables des États, ou qu'une exemption à cet enregistrement soit disponible.

À PROPOS DE DIAGNOS INC.

DIAGNOS est une société canadienne cotée en bourse dédiée à la détection précoce de problèmes de santé oculaire graves. En tirant parti de l'intelligence artificielle, DIAGNOS vise à fournir plus d'informations aux professionnels de la santé pour améliorer la précision du diagnostic, simplifier les flux de travail et améliorer les résultats pour les patients à l'échelle mondiale.

Des informations supplémentaires sont disponibles à www.diagnos.com et www.sedarplus.com.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

M. André Larente, président
DIAGNOS inc.
Tel. : 450-678-8882, poste 224
alarente@diagnos.ca

À PROPOS DE CENTURION ONE CAPITAL CORP.

La mission de Centurion One Capital est de propulser les entrepreneurs les plus visionnaires du monde pour relever les plus grands défis de demain, en alimentant leurs ambitions par un capital transformateur, une expertise inégalée et un réseau mondial de connexions influentes. Chaque interaction est guidée par nos valeurs fondamentales de respect, d'intégrité, d'engagement, d'excellence dans l'exécution et de performance sans compromis. Nous réalisons des investissements principaux, en nous appuyant sur les principes établis de banque d'affaires, où des incitatifs alignés forment des partenariats durables. Centurion One Capital : Une approche supérieure de la banque d'investissement.

NOTE DE PRUDENCE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES :

Ce communiqué de presse contient des déclarations qui constituent des « informations prospectives » ou des « déclarations prospectives » (ensemble des « **informations prospectives** ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada et aux États-Unis, notamment des déclarations concernant les modalités, le montant et la réalisation du Placement, le calendrier de réalisation du Placement, l'utilisation des produits du Placement, le fait que la Société effectuera tous les dépôts et demandes requis concernant le Placement, l'obtention de toutes les approbations requises à l'égard du Placement, ainsi que les perspectives techniques, financières et commerciales de la Société, ses actifs et tous autres aspects. L'information prospective est souvent identifiée par les mots « peut », « voudrait », « pourrait », « devrait », « voudra », « intention », « planifier », « anticiper », « croire », « estimer », « attendre » ou des expressions similaires.

Les investisseurs sont avertis que les informations prospectives ne reposent pas sur des faits historiques, mais reflètent plutôt les attentes, estimations ou projections de la direction de la Société, y compris les attentes concernant les modalités et la finalisation du Placement, l'utilisation du produit du Placement, l'obtention de l'approbation réglementaire et boursière pour la Placement, ainsi que les attentes concernant les affaires générales, les conditions économiques et des marchés publics ainsi que les attentes concernant les résultats ou événements futurs fondés sur les opinions, hypothèses et estimations que la direction juge raisonnables à la date de publication des déclarations. Bien que la Société estime que les attentes reflétées dans ces informations prospectives sont raisonnables, ces informations comportent des risques et des incertitudes, et une confiance excessive ne devrait pas être accordée à ces informations, car des facteurs inconnus ou imprévisibles pourraient avoir des effets négatifs importants sur les résultats, la performance ou les réalisations futures de la Société. Parmi les principaux facteurs et risques qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière significative de ceux projetés dans les informations prospectives figurent, sans s'y limiter, les stratégies d'affaires présentes et futures ainsi que l'environnement dans lequel la Société opérera à l'avenir, y compris le prix des intrants et les coûts de main-d'œuvre; l'intérêt des investisseurs dans le Placement; la perception des investisseurs concernant le Placement, la Société et ses produits; la Société et ses activités, les coûts et les délais prévus pour atteindre les objectifs de la Société; que les conditions générales d'affaires et économiques ne changeront pas de manière significativement défavorable; que le financement sera disponible si, et quand nécessaire, et à des conditions raisonnables; l'environnement économique général; les risques de cybersécurité; les projections financières peuvent s'avérer matériellement inexactes ou incorrectes; la société peut rencontrer des difficultés à prévoir les ventes; l'impact de la valeur du dollar canadien et des taux de change sur les coûts et les résultats financiers; une concurrence générale dans l'industrie de la part d'autres entreprises; la gestion des risques liés à la croissance; la dépendance à la gestion; des risques liés à l'assurance; notre entreprise pourrait être affectée négativement par l'augmentation des coûts de main-d'œuvre ou des difficultés à trouver des employés appropriés; des changements dans la réglementation; des changements dans la demande des clients; des exigences pour un financement supplémentaire; la Société peut prioriser la croissance plutôt que les résultats financiers à court terme, ainsi que les hypothèses supplémentaires divulguées dans le dossier de divulgation publique de la Société sur son profil sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca. Ces informations prospectives peuvent être influencées par les risques et incertitudes dans les affaires de la Société et les conditions du marché. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisent, ou si les hypothèses sous-jacentes à l'information prospective s'avèrent incorrectes, les résultats réels pourraient différer de manière significative de ceux décrits ici comme prévus, planifiés, anticipés, croyants, estimés ou attendus. Bien que la Société ait tenté d'identifier des risques importants, des incertitudes et des facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière significative, il peut y en avoir d'autres qui font en sorte que les résultats ne

soient pas comme anticipés, estimés ou prévus. La Société n'a pas l'intention, et n'assume aucune obligation, de mettre à jour ces informations prospectives sauf indication contraire de la loi applicable.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent la responsabilité de l'adéquation ou de l'exactitude de ce communiqué.